

Élections 2026

Appel à candidatures au renouvellement du tiers sortant du comité de la SoFHIA

Conformément aux statuts de la SoFHIA, chaque année le tiers du comité est appelé à renouvellement. Le comité de la SoFHIA tient à souligner l'importance de ce processus. Il s'agit en effet d'une garantie de la représentativité et du fonctionnement démocratique de notre société. Devenir membre du comité de la SoFHIA implique de promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des langues ibériques ; œuvrer à la solidarité au sein de l'hispanisme et de l'ibéro-américanisme français et à sa défense ; enfin, contribuer à une meilleure communication et à une meilleure connaissance entre collègues. Faire acte de candidature au comité de la SoFHIA suppose une participation régulière aux réunions et aux travaux du comité ; c'est aussi prendre part aux tâches inhérentes à la vie de la société.

Les membres du comité de la SoFHIA, élus en 2023 (ou 2024, pour les doctorant·es) et dont les noms suivent, arrivent au terme de leur mandat :

- ✓ Diane BRACCO (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Immaculada FÀBREGAS ALÉGRET (termine son 2^e mandat)
- ✓ Thomas FAYE (termine son 2^e mandat)
- ✓ Carole FILLIÈRE (termine son 3^e mandat)
- ✓ Marie GOURGUES (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Sophie HIREL (termine son 2^e mandat)
- ✓ Caroline LEPAGE (termine son 2^e mandat)
- ✓ Marta LÓPEZ IZQUIERDO (termine son 3^e mandat)
- ✓ Alexandra ODDO (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Pauline RENOUX-CARON (termine son 3^e mandat)
- ✓ Eva TOUBOUL (termine son 1^{er} mandat)

Outre d'indiquer leur université d'appartenance, leur grade et leur domaine de spécialité, il est demandé aux membres faisant acte de candidature de rédiger quelques lignes de présentation (moins de 1200 caractères espaces comprises), exposant leur motivation pour agir au sein du Comité de la SoFHIA.

Rappelons que, selon les statuts, « les membres sortants sont rééligibles dans la limite de trois mandats consécutifs, à l'exception des doctorantes et doctorants, qui ne peuvent être réélus qu'une fois » (article 11) ; d'autre part, le règlement intérieur de la société stipule (article 5) que

Le Comité comprend au moins six non-professeurs des universités, deux doctorants ou post-doctorants, ainsi que trois membres appartenant à une discipline autre que l'espagnol, dont obligatoirement un lusitaniste et un catalaniste. Lors du renouvellement annuel par tiers du Comité, les bulletins de vote comportent au moins : 1) deux non-professeurs des universités, 2) un doctorant ou post-doctorant, ainsi que, suivant la composition du comité, éventuellement, 3) un lusitaniste et/ou un spécialiste d'une autre discipline, 4) au plus, un enseignant du Second Degré.

De ce fait, les élections 2026 devront élire **un nouveau ou une nouvelle membre doctorant·e ou post-doctorant·e.**

Les candidat·es aux élections 2026 sont invité·es à se faire connaître auprès des secrétaires généraux d'ici le 6 avril 2026 par courrier électronique aux adresses suivantes : diane.bracco@unilim.fr ET davy.desmas@gmail.com

Rappel : NE SONT PAS CONCERNÉS par ce renouvellement les membres élus en 2024 et 2025 dont les noms suivent (entre parenthèses l'année de leur élection et/ou réélection) :

- Élodie BLESTEL (2025)
- Bénédicte BRÉMARD (2021-2024)
- Erwan BUREL (2025)
- Raúl CAPLÁN (2024)
- Sandrine CAYRE (2025)
- Fabrice CORRONS (2021-2024)
- Davy DESMAS-LOUBARESSE (2022-2025)
- Florence DUMORA (2024)
- Julie FINTZEL (2021-2024)
- Marion GAUTREAU (2018-2021-2024)
- Sandra GONDOUIN (2022-2025)
- Maud LE GUELLEC (2025)
- Olga LOBO CARBALLO (2025)
- Corinne MENCÉ-CASTER (2024)
- Ibtissam OUADI (2025)
- Judite RODRIGUES (2025)
- Marina RUIZ CANO (2024)
- Carlos TOUS (2025)
- Mercedes YUSTA RODRIGO (2024)

Rappel de la procédure et du calendrier

- Déclaration de candidatures : envoi à diane.bracco@unilim.fr ET davy.desmas@gmail.com dans un fichier .docx **jusqu'au 6 avril 2026**.
- **Affichage** de la liste des candidat·es et des professions de foi sur la **page d'accueil du site le 13 avril 2026**.
- Le **vote** aura lieu par **voie électronique** sur la partie spécialement destinée à cette fonction du site de la SoFHIA **entre le 13 avril et le 20 mai 2026**.
- Pour pouvoir voter, il faut **être à jour de sa cotisation**.
- Le **dépouillement** se fera **le 28 mai** et les **résultats** seront proclamés lors de l'Assemblée générale de la SoFHIA, qui aura lieu **le 5 juin 2026**.

Bien cordialement,
Les Secrétaires généraux, Diane Bracco et Davy Desmas-Loubaresse